



www.vufflens-la-ville.ch

Vufflens-la-Ville

Novembre 2020

No 4

Bulletin d'informations officielles

Message de la Municipalité

Chères habitantes et chers habitants,

En cette période où le COVID nous accompagne malheureusement toujours, une vigilance de tous les instants est nécessaire. La Municipalité vous remercie de vous tenir aux nouvelles prescriptions et de continuer à garder confiance pour les prochaines semaines.

Pour le bien de chacun et chacune, la plupart des manifestations ont été annulées ou reportées. Elles n'en seront que plus belles l'année prochaine !

Nos pensées vont aux personnes qui ont perdu des êtres chers ou qui vivent une situation compliquée.

Portez-vous bien



Dans ce numéro :	Page :
Conseil communal	2
Municipalité	4
Eaux usées et eaux claires / Location de La Seringue	8
Archives	9
Portez-vous candidat.e aux élections communales !	10
OFSP - coronavirus	12
Prestations des CFF en gare de Vufflens-la-Ville	14
Coup de balai des écoles de Vufflens-la-Ville	16
Patrouilleurs scolaires	18
Bibliothèque communale	19
Fenêtres de l'Avent	21
Divers	22
Cartons du cœur	26
Sapins de Noël	27
Fermeture de fin d'année de l'Administration communale	28

Conseil communal du 28 octobre 2020

PREAVIS MUNICIPAL N° 6/2020 : Arrêté d'imposition pour l'année 2021

Dans sa séance du 28 octobre 2020,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 6/2020 du 5 octobre 2020;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à une large majorité et une abstention)

1. de fixer à 67% de l'impôt cantonal de base pour l'année 2021, le taux de l'arrêté d'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques, l'impôt à la source, l'impôt spécial dû par les étrangers, le bénéfice net et le capital des personnes morales;
2. de maintenir inchangés, pour l'année 2021, les autres impôts entrant dans l'arrêté d'imposition;
3. de maintenir à 5% l'an le taux d'intérêt de retard sur toute contribution impayée perçue directement par l'autorité communale;
4. de maintenir le coefficient des amendes, lors de soustractions d'impôts et de taxes qui sont propres à la Commune, soit huit fois le montant de l'impôt ou de la taxe soustrait, indépendamment de celui-ci.

PREAVIS MUNICIPAL N° 7/2020 : Mise à jour des divers fonds communaux

Dans sa séance du 28 octobre 2020,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 7/2020 du 28 septembre 2020;
- oui le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé
(à l'unanimité)

d'accepter les modifications telles que proposées.

Les brèves de la Municipalité – Olivier Duperrut, syndic

Personnel communal

Dès le 1er novembre, notre boursière Dominique Nijenhuis sera agent notificateur des actes de poursuites dans notre commune en remplacement de Mme Gindroz – démissionnaire de ce poste, laquelle est remerciée pour le travail effectué durant ces dernières années.

Location des bâtiments communaux

Conformément aux mesures annoncées vendredi 23 octobre par le Conseil d'Etat, les manifestations privées de + de 10 personnes prévues à la grande salle, à la salle de paroisse ainsi qu'au refuge ont dû être annulées jusqu'à nouvel avis.

Commission « mobilité sécurisée »

Pour faire suite au postulat du 12 novembre 2019 « enjeux d'une mobilité sécurisée : favoriser la sécurité des écoliers sur le chemin de l'école compatible avec un plan général de mobilité du village », la Municipalité a rencontré la commission nommée à cet effet le 22 septembre dernier, laquelle lui a remis son rapport contenant plusieurs pistes de réflexion. Le dossier a été adressé à la DGMR et une rencontre a été organisée avec M. Brun – inspecteur de la signalisation – afin de vérifier la faisabilité des propositions soumises. Un retour cantonal devrait nous parvenir prochainement. Dans la mesure du possible, nous établirons un préavis pour la mise en place des mesures recommandées.

Zone industrielle de La Plaine

Je rappelle que le projet de l'entreprise Demaurex SA, sis sur la parcelle communale 930, est soumis à l'enquête publique depuis le 3 octobre jusqu'au 1er novembre 2020. A titre indicatif, des gabarits ont été posés le temps de l'enquête.

D'autre part, la Municipalité a rencontré la Commission du suivi des nuisances sonores, le mardi 6 octobre dernier, pour leur présenter le dossier Demaurex susmentionné ainsi que les plans CFF relatifs au projet de nouvelles diagonales pour l'entrée du pied du Jura. Un rapport de cette commission devrait nous parvenir prochainement avec des propositions d'améliorations contre le bruit concernant le projet CFF.

* * *

Je vous fais part de ma candidature à la Municipalité pour la prochaine législature.

Michel Gruaz, Municipal

Domaine de l'eau

Grâce aux micros posés sur nos vannes de réseau, nous avons détecté une fuite au chemin de la Mésange, laquelle a été rapidement réparée.

Nous avons procédé, par notaire interposé, à l'établissement d'une douzaine de servitudes inexistantes pour le passage de conduites communales d'eau sur des propriétés privées. Ces servitudes, qui seront inscrites au registre foncier sur une quarantaine de propriétés, nous permettent de régulariser une situation existante et d'intervenir si nécessaire en cas de fuite.

Mobilité

A la suite du courrier adressé aux CFF par la Municipalité en début septembre, dans lequel nous demandions des explications relatives aux trains supprimés, aux trains bondés, aux correspondances parfois ratées à Cossonay et à la mise en conformité LHand de notre gare, voici un condensé des réponses obtenues.

Les CFF mettent en avant la crise sanitaire et une planification ambitieuse des ressources en mécaniciens ainsi que des problèmes techniques. Tout ceci les met dans une position critique qui fait que les prestations offertes aux clients sont nettement en-dessous de leurs objectifs.

Ils insistent sur l'important manque de mécaniciens pour expliquer la réduction de l'offre et la suppression de trains sur l'entier du réseau. Cet automne plus de 340 conducteurs et conductrices sont en formation ce qui devrait améliorer la situation dès le changement d'horaire.

Quant aux trains bondés, ce qui est un comble dans le contexte sanitaire actuel, ils sont dus à des problèmes d'exploitation et de matériel roulant.

Ils précisent qu'à Cossonay-Penthalaz, le temps d'attente des trains pour les relations VIV-Lausanne via Cossonay a été prolongé d'une minute ce qui diminue le risque de rupture de correspondance.

En ce qui concerne l'accès à la gare aux personnes à mobilité réduite, des études sont en cours mais les CFF ne peuvent pas encore se prononcer sur les résultats. Des mesures organisationnelles seront mises en place fin 2023 pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès à l'offre de transport. Ces mesures sont en discussion avec l'OFT. Nous précisons que jusqu'à ce jour les CFF nous ont toujours informés d'une mise en conformité LHand de la gare à l'horizon 2026-28.

En conclusion, excellente nouvelle, la situation pour les CFF est sous contrôle.

Quant à la suggestion du conseiller Sébastien Fabre de déplacer la diagonale derrière la butte afin d'atténuer les nuisances sonores, les CFF estiment que l'occupation de la voie opposée serait plus longue, limitant la capacité de la ligne.

* * *

Je vous fais part de ma candidature à la Municipalité pour la prochaine législature.

Caroline Jaugey, Municipale

Ecole

Durant la semaine du 28 septembre au 2 octobre, toutes les classes de Vufflens-la-Ville ont participé à une journée « coup de balai » afin de sensibiliser les élèves au tri et au ramassage des déchets. Ces journées ont été organisées par la direction des écoles et suivies par l'ensemble des classes de l'ASIVenoge.

Manifestations

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous avons été contraints de reporter encore une fois la sortie des aînés. Nous espérons pouvoir l'organiser au plus vite sur l'année 2021.

Il en a été de même pour la rencontre avec les jeunes citoyens de 18 ans que nous avons également dû reporter, tout comme celle avec le personnel non permanent.

Sociétés locales

En raison des décisions du Conseil d'Etat et des nouvelles restrictions sanitaires, la Municipalité a décidé de ne laisser l'accès à la salle de sport qu'aux groupes constitués d'enfants de moins de 16 ans. L'ensemble des cours et entraînements des groupes adultes ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre.

* * *

Je vous fais part de ma candidature à la Municipalité pour la prochaine législature.

Eric Maeder, Municipal

Terrain de sport

Suite aux communications faites lors de la séance du Conseil communal du 30 octobre 2019, la piste en tartan a été refaite à notre grande satisfaction, sans aucun frais à charge communale.

* * *

Je vous informe que je ne serai pas candidat à la Municipalité pour la prochaine législature.

Olivier Berthoud, Municipal

Zone industrielle de La Plaine

Le panneau pédagogique sur les mesures de compensation écologique de la zone industrielle est maintenant posé.

* * *

Je ne sollicite pas de nouveau mandat de Municipal.

EAUX USEES (EU) - EAUX CLAIRES (EC)

Sur mandat de la Municipalité, l'entreprise spécialisée Liaudet – Pial SA a curé, au cours de cet arrière-automne, les collecteurs publics d'eaux claires (EC) dans le secteur comprenant l'Arzillier, les Mainnesses, les Grands-Champs, le Calamottet et le chemin du Clos. Cette intervention est répétée tous les quatre ans.

Nous avons, à cette occasion, à nouveau constaté une forte présence de calcaire. Aussi, si vous habitez dans ce secteur, il est fortement conseillé de faire procéder à l'entretien de vos canalisations privées. A cet effet, l'entreprise Liaudet – Pial SA intervient avec un véhicule plus petit. Avant toute intervention, nous vous invitons à remettre à l'entreprise Liaudet – Pial SA, Chemin du Chêne 21, 1020 Renens (021/633.10.70) un croquis de votre parcelle sur lequel figure les points de raccordement de vos canalisations ou, cas échéant, l'emplacement des regards sur votre propriété. Cette entreprise vous établira alors un devis qui vous permettra de prendre une décision.

* * *

Location du 1er étage de La Seringue



La Municipalité souhaite louer le 1er étage de ce bâtiment. Celui-ci peut être utilisé comme bureau ou pour d'autres usages en accord avec la Municipalité.

En cas d'intérêt, veuillez-vous adresser directement au bureau communal (021 701 32 55).

La Municipalité



Quand le correcteur orthographique n'existait pas

Vufflens le 30 Decembre 1914

Notes pour la Communes.
 M. Baisseur lais représenter de la
 Communes.

Réparé la Portes du Pressoir	1 franc
Une Laise pour le Broillieur.	10 francs
Remonter le Cabinaut du lieu	
Daisences au Petit Colèges.	4 francs
Une Vitres a Laiglisès	1 franc
	<u>16 francs</u>

Adrien Cachin Charpentier

Vu par le maire

le 31/12 1914

Emile Montigny

DES IDÉES

POUR

*ma
commune*

**PORTEZ-VOUS CANDIDAT·E
AUX ÉLECTIONS COMMUNALES !**

Vous aimez votre commune. Vous avez envie de participer à son quotidien et à son développement. Vous voulez partager vos compétences. Portez-vous candidat·e aux élections communales du 7 mars 2021 !

MUNICIPALITÉ OU CONSEIL COMMUNAL ?

La Municipalité est l'organe exécutif de la commune. Elle gère notamment les affaires liées aux finances, aux travaux, à la culture, au social, à l'urbanisme et aux services industriels. Elle a pour mission de définir le développement futur de la commune.

Le Conseil communal ou général* est le parlement de la commune. Il débat des aspects de la vie communale, fait des propositions et vote, notamment sur le budget et les comptes communaux. Par ses interventions, il oriente la politique menée par la Municipalité et participe au développement de la commune.

*Toutes les citoyennes et tous les citoyens peuvent siéger au Conseil général en s'adressant à l'administration communale ou au bureau du Conseil.

DE NATIONALITÉ SUISSE OU ÉTRANGÈRE, VOUS AVEZ LE DROIT DE VOUS PRÉSENTER !

Vous devez avoir 18 ans révolus et être domicilié·e dans la commune. Si vous êtes titulaire d'un permis B ou C, vous devez être établi·e depuis plus de dix ans en Suisse, dont trois ans au moins dans le canton de Vaud.

Faites-le pas, portez-vous candidat·e !

Vous pouvez obtenir tous les renseignements nécessaires auprès de votre administration communale. Le délai de remise des dossiers de candidature pour le 1^{er} tour des élections est fixé au 18 janvier 2021 à 12h.

PLUS D'INFOS
www.pour-ma-commune.ch

Nouveau coronavirus

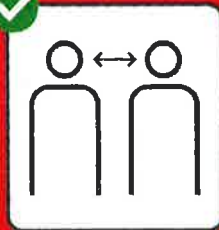
**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER.**

STOP CORONA

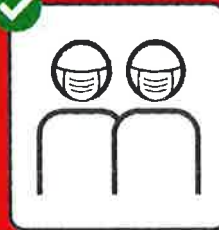
Actualisé au 29.10.2020



Rencontrer moins de personnes.



Garder ses distances.



Masque obligatoire si on ne peut pas garder ses distances.



Masque obligatoire dans les espaces publics intérieurs et extérieurs et dans les transports publics.



Travailler à domicile si possible.



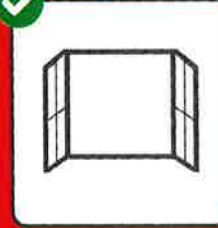
Se laver soigneusement les mains.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Ne pas se serrer la main.



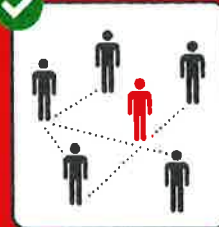
Aérer plusieurs fois par jour.



Manifestations : publiques max. 5 pers. privées max. 5 pers. Rassemblements dans l'espace public max. 5 pers.



En cas de symptômes, se faire tester immédiatement et rester à la maison.



Fournir les coordonnées complètes pour le traçage.



Interrompre les chaînes de transmission avec l'application SwissCovid.



Test positif : isolement. Contact avec une personne testée positive : quarantaine.



Se rendre chez le médecin ou aux urgences seulement après avoir téléphoné.

www.ofsp-coronavirus.ch
www.vd.ch/coronavirus

Règles plus strictes dans certains cantons



Covid-19 : nouvelles mesures cantonales du 3.11.2020

Le masque est obligatoire dans tous les établissements publics encore ouverts, mais également dans tous les points d'accès aux transports publics (quais, arrêts de bus...) dès 12 ans, ainsi que dans les véhicules professionnels ou privés occupés par plus d'une personne, sauf si tous les occupants sont issus de la même cellule familiale.

D'autre part, les rassemblements dans les espaces publics (jardins publics - places de jeu) sont désormais limités à 5 personnes tout comme les manifestations publiques et privées jusqu'au 30 novembre 2020.

De ce fait, la grande salle, le refuge et la salle de paroisse ne sont plus disponibles à la location jusqu'à nouvel avis.

Les WC publics sont désormais fermés.

La Municipalité



CFF Voyageurs - Région Ouest - Pl. de la Gare 9 - CH-1003 Lausanne

Municipalité de Vufflens-la-Ville
Monsieur le Syndic O. Duperrut
Madame la Secrétaire C. Gindroz
Rue de la Poste 10
1302 Vufflens-la-Ville

Lausanne, le 30 septembre 2020

Prestations CFF en gare de Vufflens-la-Ville

Monsieur le Syndic, Madame la Secrétaire municipale,

Votre courrier du 8 septembre, concernant les plaintes récurrentes reçues en lien avec la situation actuelle de l'exploitation, a retenu toute notre attention.

La crise sanitaire en cours a eu de forts impacts sur notre fonctionnement, et, conjuguée à une planification ambitieuse des ressources de mécaniciens et des problèmes techniques, nous met actuellement dans une position critique. Les prestations offertes à notre clientèle sont bien en deçà de nos objectifs et nous nous en excusons.

Afin de vous permettre de répondre aux sollicitations de vos concitoyennes et concitoyens, nous pouvons vous apporter les éléments de réponse suivants aux points soulevés dans votre courrier.

Suppression de trains en heure de pointe

Nous accusons actuellement un manque important de mécaniciens ce qui nous a obligé à prendre des mesures d'allègement de l'offre sur l'entier de notre réseau, à minima jusqu'au changement d'horaire du 13 décembre 2020. Ceci nous permet d'assurer la conduite des trains de l'offre de base, mais pas des trains supplémentaires Vallorbe – Lausanne qui n'ont malheureusement pas pu être remis en service.

Cet automne plus de 340 conductrices/teurs de locomotives sont en cours de formation, ce qui permettra d'améliorer la situation de manière progressive dès le changement d'horaire, ceci malgré les mesures sanitaires en place qui contraignent et compliquent les formations. Entretemps les équipes travaillent d'arrache-pied pour dégager des solutions techniques afin d'atténuer ces manques et garantir la remise en place des trains de l'heuré de pointe au prochain changement d'horaire.



Capacité des trains

Plusieurs problèmes liés à l'exploitation et au matériel roulant, particulièrement au début du mois de septembre, nous ont contraints à circuler avec des compositions réduites. Soyez certains que la garantie d'une capacité suffisante est une priorité pour nous, encore plus dans la situation sanitaire actuelle. C'est pourquoi, sur demande de la Direction régionale, un groupe interdivisionnel dédié est en charge de suivre quotidiennement l'exploitation et de mettre en place des mesures d'amélioration.

Correspondance à Cossonay-Penthalaz

S'agissant de la correspondance à Cossonay-Penthalaz pour les relations Vufflens-la-Ville – Lausanne via Cossonay-Penthalaz, nous avons l'avantage de vous informer que le temps de d'attente des trains a été allongé d'une minute, diminuant ainsi le risque de rupture de correspondance. Un temps d'attente plus long n'est malheureusement pas possible sans mettre en danger la stabilité du nœud de Renens.

Mise en conformité LHand

Des études sont en cours afin de déterminer les modifications possibles à la gare de Vufflens-la-Ville ainsi que les coûts liés. Nous ne pouvons donc pas encore nous prononcer sur leurs résultats, ni sur la mise en application de la loi Lhand.

Des mesures organisationnelles seront mises en place à la fin 2023 pour permettre aux personnes à mobilités réduites d'avoir accès à l'offre de transport. Ces mesures sont en discussion avec l'OFT et feront l'objet d'une communication lorsqu'elles seront validées.

La situation est pour l'heure sous contrôle mais reste néanmoins fragile. Nous sommes conscients des répercussions pour les clients, c'est pourquoi nous restons vigilants et prenons régulièrement des mesures exceptionnelles (arrêts de trains traversants, renforts bus, etc).

Dans le cas où des explications plus détaillées seraient nécessaires, Simon Wagnières (simon.wagnieres@cff.ch) se tient volontiers à votre disposition pour tout complément d'information ou pour une éventuelle rencontre avec votre municipalité.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous présentons, Monsieur le Syndic, Madame la Secrétaire municipale, nos salutations distinguées.

Alain Barbey
Directeur régional Ouest

Simon Wagnières
Responsable régional

Opération "coup de balai", Vufflens-la-Ville

Une semaine automnale, entre éclats de soleil et gouttes de pluie, les élèves des classes de Vufflens-la-Ville, équipés de gants et de pinces, sont partis aux quatre coins du village traquer les papiers, mégots de cigarettes, bouts de plastique, bouteilles et autres déchets incongrus.

La récolte a été bonne, la bonne humeur également. Merci à tous les enfants !

Les enseignantes de Vufflens-la-Ville



3P/91



5P/91



5P/92



6P/91



5P/91



La Municipalité recherche des personnes
intéressées par le service de

PATROUILLEURS-EUSES SCOLAIRES REMPLACANT(E)S



Le patrouilleur doit occuper le poste 10 à 15 minutes avant le début des classes et s'y trouver 2 à 3 minutes avant la fin des cours. Il reste en place jusqu'à ce que la majorité des élèves ait traversé. Cela représente 4 prestations d'une demi-heure par jour, sauf pour le mercredi (2 prestations). Cette activité est rémunérée Fr. 26.- brut/heure. Formation (1h), matériel et habillement fournis par la Commune.

Pour vous annoncer ou pour tout renseignement, veuillez vous adresser à l'administration communale au 021 701 32 55 ou par mail commune@vufflens-la-ville.ch .

La Municipalité

Les coups de cœur
de la bibliothèque



3 **Le voyage du Dr. Dolittle**
GAGHAN, Stephen

DVD

4 **La magie du rangement au travail**
KONDO, Marie

Méthode pour avoir plus d'espace, plus de temps



6 **L'énigme de la chambre 622**
DICKER, Joël

Roman adultes



10 **La liste**
VIVIAN, Siobhan

Roman pour les ados



14 **C'est arrivé la nuit**
LEVY, Marc

Fiction adultes

15 **Confinés déconfinés**
DOLTO, Catherine

Pour les enfants



17 **Entre toi et moi**
GUEGUEN, Catherine

Les clés pour comprendre son enfant



22 **Festins**
GHAYOUR Sabrina

Livre savoureux d'ides recettes simples



24 **Noyeux Joël**
BLAKE, Stéphanie

Album dès 3 Ans



25 **Plume et les cadeaux de Noël**
HARRY, Rebecca

Tendre histoire de Noël

Horaires : Lundi et jeudi 17H - 18H30
Ouverture pendant les vacances de Noël :
mercredis 23 et 30 décembre

Atelier découverte pour les tout-petits



Moment de partage...

Plaisir du livre...

Convivialité...

Découverte...



**L'animation « Né pour lire » du mercredi
25 novembre 2020
est annulée à cause de la
pandémie.**

**Néanmoins, la bibliothèque
sera ouverte ce jour-là
de 9h30 à 11h.**

Bibliothèque de Vufflens-la-Ville

Cuvillard 17

1302 Vufflens-la-Ville



FENETRES DE L'AVENT

Afin de respecter les mesures sanitaires aucune verrée ne sera organisée cette année !!!



Mardi 1er	Famille Savoy	La Ruelle 18
Mercredi 2	Famille Lüscher	L'Arzillier 29
Jeudi 3	Famille Tardivon-Costa	Route de Bovon 2B
Vendredi 4	Familles Monod et Rappaz	Grand-Rue 14
Samedi 5	Famille Pichard	Rue de la Poste 19B
Dimanche 6	Famille Jaugey	Ch. des Mainnesses 3
Lundi 7	Famille Gruaz	Ch. des Mainnesses 8
Mardi 8	Maison de Commune	Rue de la Poste 10
Mercredi 9	Famille Duvoisin	Grand-Rue 48
Jeudi 10	Bibliothèque	Cuvillard 17
Vendredi 11	Ecole	Route de Bovon 3
Samedi 12	Famille Duperrut-Mollinet	Route de Bovon 2D
Dimanche 13	Famille Baldicchi	L'Arzillier 13
Lundi 14	Famille Rigamonti	Grands-Champs 11
Mardi 15	Famille Berchier	Rue de la Poste 20
Mercredi 16	Yvette et Roland Duperrut	Route de Bovon 2
Jeudi 17	Vente de sapins / Cartons du cœur	Grande Salle (16h30-18h)
Vendredi 18	Famille Di Lallo-Niklaus	Grand-Rue 7
Samedi 19	Famille Guerry	Grand-Rue 10A
Dimanche 20	Noël des enfants	Grande Salle (dès 17h)
Lundi 21	Famille Rohrer-Barré	Grand-Rue 10B
Mardi 22	Famille Duperrut	Grand-Rue 33
Mercredi 23	Mme Jacqueline Thierry	Grand-Rue 12





ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Des trésors en forêt? Qui cherche trouve!

Avec l'automne revient le temps des récoltes. Oiseaux, écureuils et autres rongeurs amassent noix, graines et provisions. Ils ne sont pas seuls: les humains aussi parcourent cette «malle aux trésors» qu'est la forêt, à la recherche d'ornements pour leur logis. Bien que chaque forêt ait un propriétaire, cette quête est licite si elle reste dans des limites raisonnables.

Il n'y aura bientôt plus rien qu'on ne puisse acheter chez les grands distributeurs. Plus besoin d'aller chercher en forêt des matériaux naturels pour créer des décors d'automne ou de Noël. Mais gare, une grande partie de ces articles viennent de loin, de très loin! Les étoiles en écorce sont acheminées du Grand Nord, les pommes de pins proviennent de Chine ou de Turquie, pour ne citer que ces exemples. Il suffit pourtant de parcourir la forêt à côté de chez soi pour en récolter, et ceci gratuitement et en toute légalité.

En Suisse, la loi garantit en effet un libre accès à la forêt mais elle autorise aussi la cueillette de baies sauvages, de champignons, ou la récolte de cônes pour un usage personnel. Avec des cupules de faînes du hêtre, des glands de chêne, des marrons d'Inde, des cynorhodons, des brindilles couvertes de lichens ramassées au sol, vous pouvez créer vous-même de merveilleux arrangements.

Bien qu'ouvertes à toutes et à tous, toutes les forêts ont un propriétaire. Les visiteurs s'y comportent avec le respect que des invités doivent à leur hôte. Le ramassage se fait avec modération, on ne blesse ni n'endommage les arbres petits et grands, on ne cueille pas de plantes protégées et, pour les champignons, règlements locaux et directives cantonales s'appliquent. La forêt est une boîte à trésors, pas une décharge: reliefs de pique-nique, déchets et autres traces n'y ont pas leur place!

Pour en savoir plus sur la forêt:
www.foretsuisse.ch



Branchages, fruits et champignons, point nous n'amasserons.

Ce dessin de Max Spring est extrait du *Petit guide du savoir-vivre en forêt de la Communauté de travail por la forêt (AFW-CTF)*.

www.waldknigge.ch

Chantier, attention danger!

Il est également permis de ramasser des branches de sapin pour protéger les plantes du jardin ou confectionner une couronne de l'Avent. Mais on ne peut prendre que des branches au sol, une fois le chantier de coupe terminé. Un chantier de coupe, c'est dangereux, notamment lorsque les arbres fraîchement abattus gisent sur le sol. Observez et respectez les barrages et les signaux d'avertissement, même le soir et le week-end!

Connaissez-vous les prestations proposées par le service forestier de votre commune? Peut-être vend-il des arbres de Noël, des branches de sapin, des bûches suédoises, du bois de chauffage et d'autres produits de la forêt locale. Les bonnes choses viennent souvent de tout près. Informez-vous!



Patinoire

Ouverture

Ces horaires peuvent être soumis à des modifications !

- Ouverture : 28 novembre 2020
- Fermeture : 28 février 2021



Horaires

Lundi au samedi : 14h00 à 18h00

Dimanche : 13h00 à 18h00

La patinoire est fermée lors des jours fériés :

25 décembre 2020 – 1er janvier 2021

La veille des jours fériés, l'horaire est le suivant :

14h00 à 17h00

Hockey

La patinoire est réservée à la pratique du hockey (libre) le mercredi de 18h00 – 21h00 et le samedi de 11h00 à 14h00.

Prix

Adultes :	CHF 4.-
Enfants de 6 - 16 ans :	CHF 2.-
Enfants de moins de 6 ans :	Gratuit

Location de patins	Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans CHF 5.- + caution de 10.- / jour
--------------------	--

Abonnement sans location de patins

Adultes :	CHF 50.-
Enfants de 6 – 16 ans :	CHF 30.-

Abonnement avec location de patins

Adultes :	CHF 100.-
Enfants de 6 – 16 ans :	CHF 50.-



**La Société coopérative du congélateur
de Vufflens-la-Ville, Mex et environs
recherche :**

- pour son comité, une personne pour le seconder et ainsi assurer le maintien de ce service en faveur de la population de notre village (en moyenne 3 séances par année);
- une personne pour le dépannage occasionnel et l'entretien sporadique du congélateur (par ex. changement des ampoules et cylindres défectueux, etc.). Rémunération à l'heure.

Les cases sont à louer à l'année ou pour un dépannage :

Case de 100 litres

CHF 45.-/année pour les habitants de Vufflens-la-Ville

CHF 50.-/année pour les habitants d'autres communes

Case de 200 litres

CHF 90.-/année pour les habitants de Vufflens-la-Ville

CHF 100.-/année pour les habitants d'autres communes

Pour tout intérêt et/ou renseignements, merci de vous adresser à :

Danielle Besançon, présidente - 021 701 19 38 ou 079 565 02 37

Fiorella Meylan, secrétaire - 079 506 45 17



L'Association des Paysannes Vaudoises de Vufflens-la-Ville et environs

L'Association des Paysannes vaudoises de Vufflens-la-Ville et environs vous invite à venir la rejoindre.

Que vous soyez une femme qui aime la compagnie, qui veut se changer les idées et voir du monde ou tout simplement passer un bon moment de convivialité, alors venez !!!!

Nous sommes une quarantaine de membres de tout âge avec une bonne ambiance.

Deux assemblées par année, participation au marché de Vufflens-la-Ville chaque fin du mois d'août.

Des cours de cuisine, de couture, de jardinage, décorations de Noël, de Pâques, des visites, des courses qui nous font voyager par monts et par vaux !!!!

Cotisation : CHF 40.- par année pour un maximum de plaisir.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir.

Pour plus d'informations : 079 720 98 17, Jacqueline Schudel, présidente

* * *

Le petit Fournil

Brulhart Sandrine

Grand-rue 2

1302 Vufflens-la-Ville

078 / 741 50 44

La boulangerie Le Petit Fournil vous propose des paniers de marchandises (viennoiseries, sandwichs, pièces salées, etc.) d'une valeur de CHF 18.- au prix de CHF 6.-.

Les réservations se font le jour même avant 16h.

À retirer au laboratoire de 18h à 18h15, du lundi au vendredi (veuillez prendre des contenants).

Si cela vous intéresse, veuillez m'envoyer un message et je vous mettrai sur le groupe whatsapp prévu à cet effet.

Sandrine Brulhart



**PENTHALAZ
ET ENVIRONS**

**Jeudi 17 décembre
de 16h30 à 18h**

Au local de voirie sis à la Grande Salle de Vufflens-la-Ville

Des membres de l'Association des Paysannes Vaudoises de Vufflens-la-Ville et environs vous attendent les bras ouverts pour la récolte des marchandises et dons en faveur de l'antenne des Cartons du Cœur de Penthalaz qui peut notamment venir en aide, en cas de nécessité, à des habitants de notre commune.

Denrées de base	Denrées complémentaires
Huile	Céréales
Riz	Biscuits, chocolat
Sucre	Café, thé, cacao
Pâtes diverses	Thon, sardines
Pommes de terre, röstis, purée	Fromage
Lait UHT, lait en poudre	Produits d'hygiène
Potages	Produits pour bébés
Confitures	
Sauces, sauce tomates	
Conserves de fruits	
Conserves de légumes	
Œufs	

L'association des Cartons du Cœur est une association entièrement composée de bénévoles qui a été créée en 1992 à Neuchâtel. Depuis, elle a bien grandi et on compte aujourd'hui une vingtaine d'antennes dans le canton de Vaud. Ces antennes dépendent de la Fédération Vaudoise des Cartons du Cœur, qui veille au respect de la charte, à la protection de son logo et à la bonne communication entre les différentes antennes.

Les Cartons du Cœur apportent une aide sous forme de nourriture et de produits d'hygiène aux gens nécessiteux qui se sont signalés à eux. Ils n'ont en aucun cas pour vocation et pour objectif de se substituer aux services sociaux, officiels ou privés (www.cartonsducoeur.ch).

Vente de sapins de Noël



Jeudi 17 décembre 2020
de 16h30 à 18h
au local de voirie
sis à la Grande Salle

Prix : Petit : CHF 12.- Moyen : CHF 15.- Grand : CHF 18.-

(à payer comptant sur place)

Seules les personnes qui auront retourné le bulletin complété pourront obtenir un sapin (un seul par ménage).

La Municipalité

A retourner au Bureau communal, rue de la Poste 10,
ou par courriel à commune@vufflens-la-ville.ch
jusqu'au 27 novembre 2020 !

Nom Prénom

Merci d'indiquer la taille désirée :

PETIT (12.-)
jusqu'à 1 m

MOYEN (15.-)
de 1m à 1m80

GRAND (18.-)
à partir de 1m80



www.vufflens-la-ville.ch

Novembre 2020

No 4

Fermeture de fin d'année du Bureau communal

du mercredi 23 décembre 2020 à 12h
au mardi 5 janvier 2021 à 9h

En cas de nécessité, vous pouvez contacter
un membre de la Municipalité.



La Municipalité
et le personnel communal
vous souhaitent de belles fêtes